

“Poitou-Charentes Nature”

Union Centre Atlantique
pour la Protection de la Nature et de l'Environnement

Nos réf : IIA5/AG/Rapport Moral 2018 AG PCN 2019 Klaus Waldeck.docx/

RAPPORT MORAL 2018

Le rapport d'activités 2018 : Un nombre important d'actions menées par les associations de PCN en partie pour les suivis de site concernant la LGV.

En 2018, la coordination des actions réalisées par les salariés de PCN a été assez compliquée suite au départ d'Olivier BOURGEOIS, assistant de gestion administrative et comptable, car Bruno FILLON et Moea LARTIGAU ont été obligés de faire à deux la totalité des travaux pendant quatre mois.

La brève intervention de Béatrice PUISAIS en fin d'année n'a pas pu réduire, de manière significative, leur travail. Heureusement, Annie ARDIBUS, ici présente, nous a rejoints, début janvier 2019, pour travailler avec notre trésorière Jacqueline AJER.

Gustave TALBOT nous a parlé avec insistance de ses soucis de santé à partir du mois d'août. Afin de tenir compte de l'état de santé du Président, un groupe d'administrateurs s'est formé pour prendre en charge le recrutement d'une nouvelle personne qui remplacerait Olivier BOURGEOIS. Merci, Michel, Marie, Patrick et Jacqueline !

Au début du mois de septembre, Gustave nous a fait savoir qu'il n'était plus en mesure d'assurer ses responsabilités du Président. Lors du Conseil d'Administration du 12 septembre, vous, les administrateurs de PCN, m'avez confié la présidence.

Michel LEVASSEUR a accepté de prendre en charge le lien avec les salariés : Marie a été également disponible pour cette responsabilité.

Au CA du 14 novembre 2018, les administrateurs ont exprimé clairement la nécessité d'améliorer et de clarifier les conditions de travail des salariés de PCN.

Les mots clés évoqués étaient : revoir les fiches de postes, le respect des horaires, une meilleure coordination et davantage de réunions entre salariés.

La problématique des subventions accordées pour le travail de nos salariés et celle des salariés de nos associations membres a été identifiée par le CA au plus tard le jour de notre dernière AG. Nos salariés ont participé, à partir du mois de juillet, à plusieurs réunions de travail organisées par le Conseil Régional et surtout au sujet du FEDER. Les associations membres de PCN ont fait un grand travail pour s'adapter à la forte diminution des aides FEDER, qui n'existaient plus du tout pour les actions à mener en 2019.

Il fallait constater que le Conseil Régional et la DREAL faisaient bien des efforts pour arranger la situation mais il nous semblait également nécessaire de faire des efforts de notre part pour éviter les retards pris pour le dépôt de nos demandes de subventions. Les associations membres de PCN souhaitaient par ailleurs recevoir davantage d'information à la fois sur l'état de la trésorerie et sur les efforts faits par PCN pour apurer les dettes à l'égard de ses membres.



14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE
☎ 05.49.88.99.23 Courriel : pc.nature@laposte.net
www.poitou-charentes-nature.asso.fr

Association Loi 1901 affiliée à France Nature Environnement, agréée au titre de l'article 40 de la Loi du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la Nature et de l'article L.160 -1 du Code de l'Urbanisme, dans un cadre interdépartemental.





Quant au travail réalisé par Moea, notamment pour la coordination des suivis de site côté LGV et par Bruno, vous trouverez quelques traces dans le rapport d'activités.

Gustave s'était fortement impliqué pour le chantier LGV, et j'ai pris la relève et participé à trois réunions avec les représentants de LISEA soit à Bordeaux soit à Fontaine le Comte.

Dans les dernières semaines de l'année, notre équipe de salariés coordonnait avec celle de Vienne Nature la préparation pour les 2^{èmes} rencontres naturalistes.



Les bénévoles des associations membres de PCN se sont fortement engagés tout au long de l'année, notamment pour la problématique de l'eau. En 2018, les projets des « réserves de substitutions » nous ont occupés dès février. Un collectif inter-associatif avec la participation de PCN a été créé ; un groupe de travail juridique assurait le lien avec notre avocat missionné pour notre recours juridique contre l'arrêté inter-préfectoral autorisant la création et l'exploitation de 19 bassines en Poitou-Charentes ; PCN soutenait aussi Vienne Nature au sujet des nombreux projets de « bassines » dans la Vienne.



De nombreuses réunions ont été organisées avec notre participation dans le cadre de FNE ou FNE Nouvelle-Aquitaine. FNE et FNE N-A sont de plus en plus reconnues. Une première rencontre confédérale a eu lieu le 8 décembre dernier.



Soutien de Alain CHABROLLE (Vice-Président de FNE) et Michel HORTOLAN (Président de FNE Nouvelle-Aquitaine) à la manifestation de Mauzé-sur-le-Mignon en Charente-Maritime (photo : Bruno FILLON)

Les administrateurs de PCN ont participé à de nombreux comités et commissions ... et, par exemple, aux réunions organisées par le CREN. Merci Daniel, Yanik et Yvan !

Les salariés de PCN et ceux des associations de PCN ont également participé à de nombreuses réunions de travail. Nous avons la chance d'avoir des salariés et des administrateurs qui agissent avec de vraies valeurs ... non pour compliquer les tâches aux administrations et porteurs de projets mais pour contribuer à des projets réellement respectueux des Hommes et de **l'environnement**.

Merci en particulier aux personnes qui travaillent pour l'Éducation à la Nature et à l'Environnement.

Aider les jeunes et les moins jeunes à comprendre le monde naturel et l'impact des potentielles et réelles nuisances est indispensable pour rendre notre planète plus vivable.

Merci à toutes et à tous !!!

**Klaus WALDECK,
Président.**